



MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE (62360)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-30

DÉPOSÉ A LA  
SOUS-PRÉFECTURE

06 OCT. 2020

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*  
Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer  
\*\*\*\*\*  
Canton  
de Boulogne Sud

L'an deux mille v  
Le 25 septembre 2020 à 18 heures 30,



**Date de convocation :** 21 septembre 2020  
**Date d'affichage :** 21 septembre 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DEGREMONT, Maire.

### Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Michèle CAFFIER, Émilie LISSE, Jean DIDIER, Patrick GOMEL, Jean-Pierre FLOUR, Betty BONNAFOUS, David NOËL, Sylvianne CORNET, Julien DIEU

15/19

### Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Émilie LISSE
- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX

4/19

### Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.  
Michèle CAFFIER est nommé secrétaire de séance.

### Vente de terrains communaux Rue de Verdun – AB 202

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la parcelle AB 202, d'une superficie de 121 m<sup>2</sup> borde la parcelle d'un administré Capellois.

Il propose de mettre à la vente ladite parcelle aux propriétaires de la parcelle adjacente au prix de 1000€.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 19 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

**Article 1<sup>er</sup>** : autorise Monsieur le Maire à engager les démarches et à signer tous les documents se rapportant à la vente de la parcelle AB 202.

**Article 2** : charge Monsieur le maire d'exécuter la présente décision.

Le Conseil Municipal : les Membres présents,  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Capelle-Les-Boulogne,  
Le 25 septembre 2020  
Le Maire,

# DÉPOSÉ A LA SOUS-PRÉFECTURE

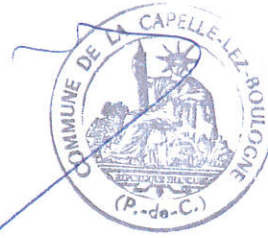
LE

06 OCT. 2020

Certifié exécutoire le :



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.



12 OCT. 2020